



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU BUDGET 2016 : L'HEURE DU RATTRAPAGE

Pontiac, le 18 décembre 2015 – Le Budget 2016 a été adopté jeudi le 17 décembre par le conseil municipal de Pontiac.

Le budget prévoit une hausse de taxe de 2,87 % afin notamment de faire face au déficit d'entretien des infrastructures publiques. Un important réinvestissement sera fait afin d'améliorer les conditions des chemins et des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Pour le Maire Roger Larose, « il s'agit d'un budget équilibré et responsable permettant d'effectuer un rattrapage important pour améliorer nos chemins et nos infrastructures, tout en s'assurant que la Municipalité assume pleinement ses autres responsabilités ».

Rappelons qu'un sondage¹ effectué en novembre dernier auprès des résidents de la Municipalité de Pontiac confirmait la volonté des citoyens d'investir dans des projets d'infrastructures structurant.

La municipalité de Pontiac

Située à l'ouest de Gatineau, la municipalité de Pontiac offre un milieu de vie unique à ses 6 000 citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le Parc de la Gatineau. Pontiac est une municipalité bilingue et dynamique, qui connaît une croissance importante. Ses résidents apprécient vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des avantages liés à la proximité des centres urbains.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dominic Labrie, Chef du service des communications

1-888-455-2401 (sans frais) ou labrie.dominic@municipalitepontiac.ca

¹ http://www.municipalitepontiac.com/files/9214/4786/3587/Analyse_du_sondage_prbudgtaire_-_nov.2015.pdf



Faits saillants du budget 2016

- La Municipalité a adopté un budget équilibré prévoyant des dépenses de 7 585 452\$
- Le conseil municipal a priorisé l'entretien et la réparation du réseau routier, tout en réussissant à maintenir les autres services
- Le pourcentage d'augmentation de la taxe foncière générale pour le budget 2016 est de 2,87 %, dont 1% dédié à l'amélioration du réseau routier
- Ceci représente une augmentation de 48 \$ sur le compte de taxes d'une propriété évaluée à 200 000\$
- Quelques projets de voirie :
 - Réfection de la phase 2 du chemin de la Montagne
 - Réfection des chemins du projet Lusk et du chemin Braun (approbation des résidents concernés requise)
 - Achat d'une nouvelle niveleuse afin de doubler la capacité d'intervention de la Municipalité
 - Amélioration du drainage, notamment dans le secteur route 148/Terry-Fox
 - Début du processus de municipalisation de certains chemins
- Principaux projets-Sécurité publique:
 - Achat d'un véhicule d'urgence (sauvetage)
 - Renouvellement du système de télécommunication afin de participer au système intégré de la MRC des Collines
 - Améliorations aux casernes
- Principaux projets-Mission sociale et récréative
 - Mise en place du plan d'action **Municipalité amie des aînés**
 - Mise en place d'un projet pour améliorer la sécurité alimentaire
 - Aménagement des parcs Davis-Soulières et chemin Ferry (Quyon)
 - Recherche de financement pour le Centre communautaire de Quyon
 - Mise à niveau du complexe municipal (ex. eau potable, égout)